Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Horticole Comestible » du 6 juin 2016 – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée Sectorielle Horticole Comestible du 6 juin 2016 - version définitive
Responsable de la préparation du document	Marc Schaus-Isabelle Monnart
Date de publication	01 08 2016
Validé par	L'assemblée sectorielle du 24 octobre 2016
Annexe(s)	Liste des participants Présentation

II. Désignation du président de séance

La présidence du jour est assurée par Monsieur Jean-Yves Van Compernolle.

III. Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'assemblée du 15 octobre 2015

L'ordre du jour et le PV de la dernière assemblée sont acceptés à l'unanimité sans remarque.

IV. Exposé sur l'approvisionnement en produits locaux en fruits et légumes vers les enseignes et collectivités par l'asbl PROMOGEST : expériences et perspectives

Mr Marc Vanbergen n'ayant pu se libérer, Georges Xanthoulis responsable commercial et logistique sera notre conférencier de ce soir.

Mise en place en 2012 d'une plateforme informatique et logistique permettant à des petits producteurs de la province de Liège d'écouler leurs productions dans la moyenne et grande distribution sous le statut de « producteurs locaux »

En juin 2016 :

- 80 producteurs de la Province de Liège
- 78 points de vente - expérience de 24 mois – (toutes les enseignes représentées- hard discount non compris pour l'instant)
- 850 produits proposés (tous secteurs confondus à l'exception de la viande)

Fonctionnement : les enseignes passent commande auprès des producteurs, ceux-ci livrent en une fois à Promogest qui contrôle des marchandises, les répartit par magasin et les livre. Les relations entre les 3 parties (producteurs, enseignes, Promogest) sont régies par une charte. Les conditions d'accès : produire ou transformer en Province de Liège avec un nombre d'ETP défini

Intérêt pour les distributeurs : mise en avant des produits locaux, 1 fichier de commande, 1 facture, 1 seul interlocuteur, 1 système structuré.

Intérêt pour les producteurs : entrée de leurs produits en GMS, des commandes groupées pour toutes les enseignes, une charte des produits locaux très intéressante et mise en rayon effectuée par le magasin: paiement à 30 jours, pas de marge arrière en fin d'année, pas d'astreinte en cas de non livraison, pas de retour des invendus, prise en compte de la saisonnalité, pas d'astreinte en cas de non livraison, pas d'exclusivité.

Signalétique dans le rayon du point de vente sur base de photos des producteurs + coordonnées, producteurs situé à 40 km max du point de vente

Promogest :

- Mutualisation des frais logistiques.
- Rôle de facilitateur, de coordinateur entre producteurs et GMS
- 1 commercial/logistique, des transporteurs, 1 responsable communication/animation, 1 responsable commande.Plateforme informatique : dès intro du fichier de commande - dispatch automatique de toutes les demandes chez les différents producteurs, émission des factures....
- Mise à niveau des produits (étiquetage, code barre GS1, fiches de spécifications de produits).
- Coordination des animations en magasins (calendrier des activités de promo sur l'année répartis entre les différents producteurs).
- Prix fixé par le producteur, pour une année, sur base de ses coûts (possibilité d'une augmentation de prix/an pour tenir compte des conditions de marché)
- ***Que se passe-t-il quand il y a trop de producteurs pour un même produit*** ? Les produits proposés sont situés dans un rayon de 40km par rapport aux enseignes, les produits ne sont jamais parfaitement identiques, l'enseigne fait son choix selon ce qui s'écoule le mieux.
- ***Est-ce que les producteurs peuvent accéder à d'autres plateformes de commercialisation*** ? Oui, il n'y a aucune exclusivité, de même que les producteurs sont libres de travailler avec les enseignes de leur choix et démarrer/arrêter quand ils le souhaitent.
- ***Est-il prévu d'élargir la palette des fruits et légumes proposés*** ? En 2017, des produits Bio viendront s'ajouter, des contacts ont été pris aussi avec les collectivités afin de leur offrir une gamme de produits locaux selon les mêmes conditionnements et formats que les produits industriels.
- Marge de 10% sur le prix pour les frais de gestion + subventions états.
- Collectivité : en cours

Livraison sur la Province de Liège + 1 livraison sur BXL sous forme de « Produits de nos terroirs (liégeois) »

Le succès encourage le développement du système dans d'autres régions : Criée de Wépion, Made in BW…

Demande des distributeurs évoluent :
Offre en Fruits et Légumes suffisantes, exigences augmentent mais demande de plus de transformés. (1ère année : 25% du CA fait sur les F&L, 2ème année 10%…)
Contrôle continu de la qualité nécessaire
Evolution offre/demande dépend de la capacité d'acceptation en F&L...

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 Boîte 3 - 5000 Namur • Tel : +32 (0)81 24 04 30 • info.socopro@collegedesproducteurs.be • www.collegedesproducteurs.be

=> encourage plus de transfo (nécessaire également pour toucher les collectivités), intéressant pour producteurs car plus grandes plus-values.
=> nécessité de mutualisation d'outils de transformation (ex : légumes 4ème gamme).
=> Élargissement de la gamme de produits, plats préparés, bio, …

A la suite de l'exposé, les questions suivantes sont soulevées :

- ***N'y a-t-il pas un risque de perdre en qualité, si les producteurs veulent livrer de plus grandes quantités*** ?
  Promogest veille à ce que les quantités livrées correspondent aux capacités des producteurs, et qu'il n'y ait pas de produits venant d'ailleurs. De plus, un contrôle de qualité est opéré dès réception de la livraison
- ***Que se passe-t'il quand il y a trop de producteurs sur un même produit*** ? Les produits proposés sont situés dans un rayon de 40km par rapport aux enseignes, les produits ne sont jamais parfaitement identiques, l'enseigne fait son choix selon ce qui s'écoule le mieux.
- ***Est-ce que les producteurs peuvent accéder à d'autres plateformes de commercialisation*** ? Oui, il n'y a aucune exclusivité, de même que les producteurs sont libres de travailler avec les enseignes de leur choix et démarrer/arrêter quand ils le souhaitent.
- ***Est-il prévu d'élargir la palette des fruits et légumes proposés*** ? En 2017, des produits Bio viendront s'ajouter, des contacts ont été pris aussi avec les collectivités afin de leur offrir une gamme de produits locaux selon les mêmes conditionnements et formats que les produits industriels.
- ***Est-il prévu d'inclure la viande dans l'offre des produits locaux ?*** Cela n'est pas prévu car pour l'instant le transport de viande ne peut se faire que dans un camion exclusivement destiné à ce produit.
- ***Quel est le rôle du Collège des Producteurs par rapport à Promogest*** ? Le Collège cherche de nouveaux débouchés pour les producteurs, la création d'une interprofession est un des projets développé tout comme la collaboration avec Promogest.au sein de cette interprofession,
- ***Y a-t-il des demandes émanant de producteurs pour mettre en place des outils de transformation ou de stockage de produits*** ? Il y a des demandes pour des halls relais.
- ***Est-ce que le rôle des halls relais et de Promogest n'est-il pas identique*** ? Promogest va sur le terrain pour évaluer la demande et fait remonter l'information vers le producteur. Les halls relais ont pour rôle de regrouper des producteurs autour d'un outil de transformation qui pourrait conditionner les produits sous la forme souhaitée par les acheteurs.

V. Actualités et mise en œuvre des priorités

a) Centre Pilote

Le Collège a pu renégocier avec le Cabinet du Ministre le financement des centres pilotes pour l'année 2016-2017 moyennant la mise en place d'un comité de pilotage assuré par Requasud et Corder chargés de revoir la structure de ceux-ci. Les deux priorités de travail sont l'harmonisation des actions menées par les centres pilotes (notamment la diffusion des avertissements) et l'étalement du budget sur 2 ans. Corder mènera en parallèle la coordination du plan wallon de réduction des pesticides (PWRP)

b) Recherche et encadrement

Le Collège avait lancé un sondage auprès des agriculteurs en juin 2015 afin de récolter leurs besoins en recherche et encadrement. A l'issue du sondage, un avis avait été remis au Cabinet du Ministre et aux structures concernées. René Poismans, nouveau directeur du CRA-W a présenté les grandes lignes de son plan triennal en mai dernier.
Le rôle du Collège sera de veiller à la prise en compte des besoins émis par les producteurs.

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 Boîte 3 - 5000 Namur • Tel : +32 (0)81 24 04 30 • info.socopro@collegedesproducteurs.be • www.collegedesproducteurs.be

c) Actions menées et image de l'agriculture

A la demande des producteurs, le Collège a organisé début 2016, des workshops à destination des communes dans les 5 provinces wallonnes afin de communiquer sur l'image de l'agriculture et du métier d'agriculteur. En partenariat avec d'autres structures encadrantes, l'objectif était de sensibiliser les communes aux différents services et produits auxquels elles peuvent faire appel. Dans la même lignée, des animations seront proposées au grand public lors des foires telles que : les fermes en ville, le Salon « c'est bon c'est wallon », ou les foires de Libramont et Battice.

d) IFEL-W et APAQ-W

Sur base d'un budget de promotion de 25.000 euros, différentes actions ont été menées par l'IFEL-W en collaboration avec l'APAQ-W pour mettre en avant le logo F&L de Wallonie dans les grandes surfaces et y proposer des animations. Différents supports pédagogiques vont également être édités et une action spéciale est prévue lors de la foire de Libramont.

e) SODEXO, BEP, Hall Relais

Différentes initiatives sont en cours tant avec Sodexo qu'avec le BEP de Namur afin de développer les approvisionnements en produits locaux.

Quant au projet de Hall Relais, il y a une concertation des producteurs pour collaborer via ces antennes en collaboration avec le CIM.

f) Simplification administrative

A la demande des producteurs, le Collège a organisé en collaboration avec les syndicats agricoles et les services extérieurs de la DG03, 8 tables rondes et une enquête afin de réaliser un état des lieux des difficultés rencontrées et attentes quant aux démarches administratives dont ils doivent s'acquitter. L'enquête reste en cours jusqu'au 15 juin 2016. En attendant les conclusions définitives, quelques premiers résultats sont présentés. Un avis sera remis au Cabinet du Ministre au cours de la Foire de Libramont. Le rôle du Collège sera de suivre l'évolution du dossier et d'effectuer un retour vers les producteurs.

VI. Gaspillage alimentaire

Dans le cadre du plan wallon de lutte contre le gaspillage alimentaire décidé par le gouvernement wallon, il a été décidé de réduire de 30% ce gaspillage d'ici 2025. Différentes actions vont être menées du producteur au consommateur. Le Collège a reçu comme mission de réaliser un état des lieux des surplus agricoles et de sensibiliser les agriculteurs à la problématique. A cet effet, une enquête sera menée auprès des agriculteurs intéressés qui peuvent remplir un pré-questionnaire et qui seront recontactés par la suite pour étudier des pistes de solutions. Il est porté à leur connaissance que leurs surplus peuvent trouver une valorisation soit à titre gratuit soit à un prix négocié.

VII. Prochaine Assemblée Sectorielle

La prochaine assemblée aura lieu courant septembre-octobre 2016. Il est proposé par l'assemblée d'aborder le thème du bio sous l'aspect technique et économique.

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 Boîte 3 - 5000 Namur • Tel : +32 (0)81 24 04 30 • info.socopro@collegedesproducteurs.be • www.collegedesproducteurs.be

VIII. Annexes

Annexe 1 : Les présences

Excusés : Jean MARECHAL, Laurent STREEL , Pascal BOLLE , Emmanuel GROSJEAN, Pierre Lhoas

Non producteurs : Hélène BULLEN (GFW), Claude VANHEMELEN (FWH), Olivier WARNIER (CEF), Georges XANTHOULIS (PROMOGEST)

Producteurs : Jacques BOSSUYT, Jean-François MICHIELS, Maximilien PETIT, Jean-Yves VAN COMPERNOLLE, Henri VRANCKEN

Socopro : Valérie OPDE BEECK, Isabelle MONNART, Marc SCHAUS, Laetitia VAN ROOS

Annexe 2 : La présentation

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 Boîte 3 - 5000 Namur • Tel : +32 (0)81 24 04 30 • info.socopro@collegedesproducteurs.be • www.collegedesproducteurs.be

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Assemblée Sectorielle

Horticulture Comestible

Wallonie

Ordre du jour

1. Désignation d'un Président de séance
2. Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'assemblée du 15 octobre 2015
3. **« Approvisionnement en produits locaux en fruits et légumes vers les enseignes et les collectivités par l'asbl CPL PROMOGEST: expériences et perspectives » par Mr Marc Vanbergen** premier directeur Ingénieur Agronome – Département Agriculture et Laboratoires d'Analyses de la Province de Liège et directeur de CPL- PROMOGEST
4. **Actualités et mises en œuvre des priorités: Centres pilotes – Recherche et Encadrement – Image de l'agriculture – Promotion/Actions menées par l'IFEL-W – Simplification administrative**
5. Gaspillage alimentaire
6. Prochaine Assemblée Sectorielle
7. Divers

1. Désignation d'un Président de séance

2. Approbation - de l'ordre du jour
- du PV de l'assemblée précédente (15 octobre 2015)

3. « Approvisionnement en produits locaux en fruits et légumes vers les enseignes et les collectivités par l'asbl CPL PROMOGEST: expériences et perspectives »

Province de Liège
Agriculture

Georges Xanthoulis
Responsable commercial

Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture
Rue de Huy, 123
B-4300 WAREMME
Tél. : +32 (0)32 19696679
Fax : +32 (0)32 19696699
Gsm : +32 (0)32 471982978

www.provincedeliege.be

Historique (motivation – champs d'actions – moteur de réussite – demande /offre en F&L)

Evolution de la demande /offre en F&L – Freins et orientations

Etats des lieux 2016 en F&L – Enseignes et collectivités Chiffres

Acteurs en Wallonie et Bruxelles – Dynamisation et Réseautage

Propositions de développements

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

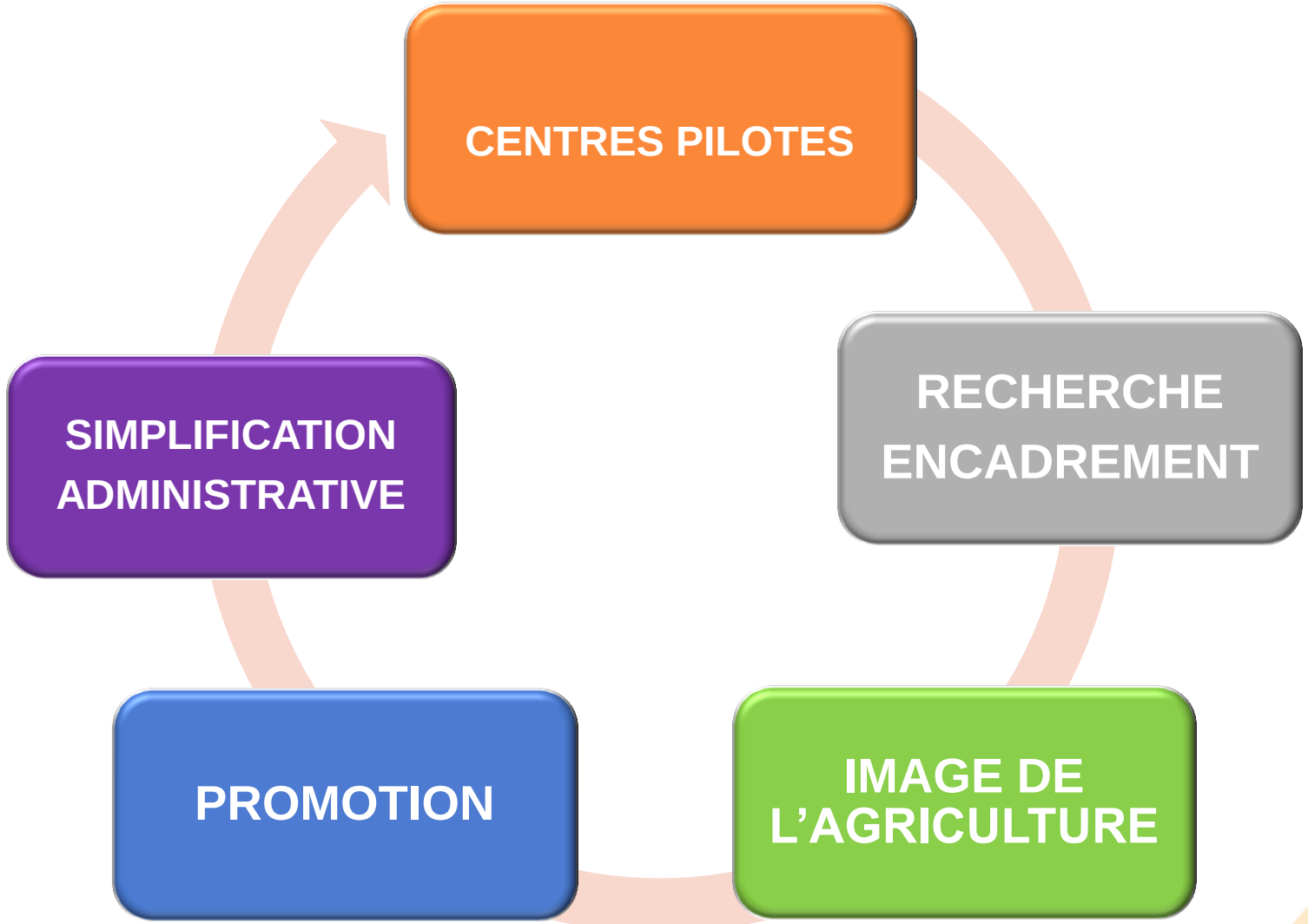

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

Centres pilotes

- Financement exercice 2016-2017
- Pilotage restructuration par Requasud et Corder
  - CP et Services d'avertissement - IPM et PWRP
  - Echéancier

Nécessité d'harmoniser les actions des CP; dont la diffusion des avertissements

Nécessité de repenser le budget des CP

= Avis partagé de l'administration, du cabinet et du Collège des producteurs

A l'initiative du Cabinet du Ministre COLLIN

- Renouvellement des CP via la dotation du CRAW pour 2016-2017
- Octroi d'une subvention à asbl Requasud
  - Coordination des actions Centres Pilotes et services d' avertissements

Et parallèlement, à l'initiative du Cabinet du Ministre Di ANTONIO

- Octroi d'une subvention à l'asbl Corder
  - Coordination des Actions en vue du PWRP

Missions confiées aux asbl Requasud et Corder

- vers une meilleure « harmonisation » des services
- vers une meilleure « rationalisation » économies d'échelle
- vers une meilleure « intégration » des différents projets subsidiés

- CIM (Centre Interprofessionnel Maraicher) – GFW (Groupement des Fraisièristes Wallons) – CEPIFRUIT (Ligue Royale Pomologique de Wallonie)

- CPL-VEGEMAR (Productions Végétales et Maraîchères) - FOURRAGE MIEUX (Fourrages) - CIPF (Centre Indépendant de Promotion Fourragères (Maïs)) - FIWAP (Filière Wallonne de la Pomme de Terre) - IRBAB (Institut Royal Belge pour l'Amélioration de la Betterave) - CEPICOP (Centre pilote Céréales et Oléo-protéagineux)

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

PROJET « CENTRES PILOTES »

A. Mise en place d'une plateforme de concertation entre les CP

Objectif : amorcer la coordination des centres pilotes en collaboration avec le CRA-W

B. Développement d'une interface informatique permettant la DIFFUSION des AVERTISSEMENTS aux agriculteurs/producteurs

Objectif : Création d'un portail informatique prêt à être utilisé
Collaboration : REQUASUD/ CP / CRA-W / PAMESEB
+ acteurs concernés par les avertissements.

PROJET « IPM4U »

REQUASUD
Projet « Centres Pilotes »
Durée: 12 mois

Clinique des plantes
Projet « IPM4U »
Durée: 24 mois

Wallonie

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

Recherche Encadrement

- Juin 2015 : Avis du Collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement remis aux autorités, CRA-W,…
- 12 Novembre 2015: état d'avancement du plan triennal de la recherche: première présentation par le directeur a.i. au Collège

- 1er avril 2016 : Nomination d'un nouveau directeur: Mr René Poismans
- 10 mai: Réunion du Collège et présentation du draft du tableau de bord du programme recherche du CRA-W par le nouveau directeur

Veille de la SOCOPRO afin que soit pris en considération les besoins des producteurs pour l'élaboration du plan triennal de la recherche 2016-2019

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

Image de l'agriculture et du métier d'agriculteur

- Workshop 2016 agriculture et ruralité: sensibiliser les communes aux réalités et approvisionnement en produits agricoles de Wallonie
  - Hainaut: 25 février - Namur: 29 février - Liège: 3 février - Luxembourg: 18 mars
  - En partenariat avec les Services Provinciaux, l'APAQW (le clic local), Bio Wallonie, GISER, VALBIOM, WAGRALIM, DGO3, NATAGRIWAL.

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

Image de l'agriculture et du métier d'agriculteur

Ferme en ville:

Sensibiliser le grand public et enfants en collaboration avec l'APAQ-W

- Verviers:
  - 22,23,24 février
- Bastogne:
  - 27,28,29 mai
- Namur:
  - 9,10,11 septembre

Salon c'est bon c'est wallon

Sensibiliser le grand public

Marche en Famenne: 21 & 22 mai

Foire de Libramont

Sensibiliser le grand public et contacts professionnels

22,23,24,25 juillet

Foire de Battice

Sensibiliser le grand public et contacts professionnels

3&4 septembre

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

SODEXO

BEP

HALL RELAIS

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

APAQ-W

IFEL-W

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

APAQ-W

Matériel pédagogique: Calendrier f&l de saison - personnages f&l - Poster et fiches courges - Poster tomates

Guide: « Oû acheter mes F&L » en collaboration avec IFEL-W sur site internet

Géant F&l: Action foire de Libramont en collaboration avec FWH et IFEL-W

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

IFEL-W

4. Actualités et état d'avancement depuis le 15/10/2015

Simplification administrative

Objectifs: identifier et prioriser les problématiques

Consultations

- 8 Tables rondes et Enquête Web

Etat des lieux

Diffusion des résultats

Discussions

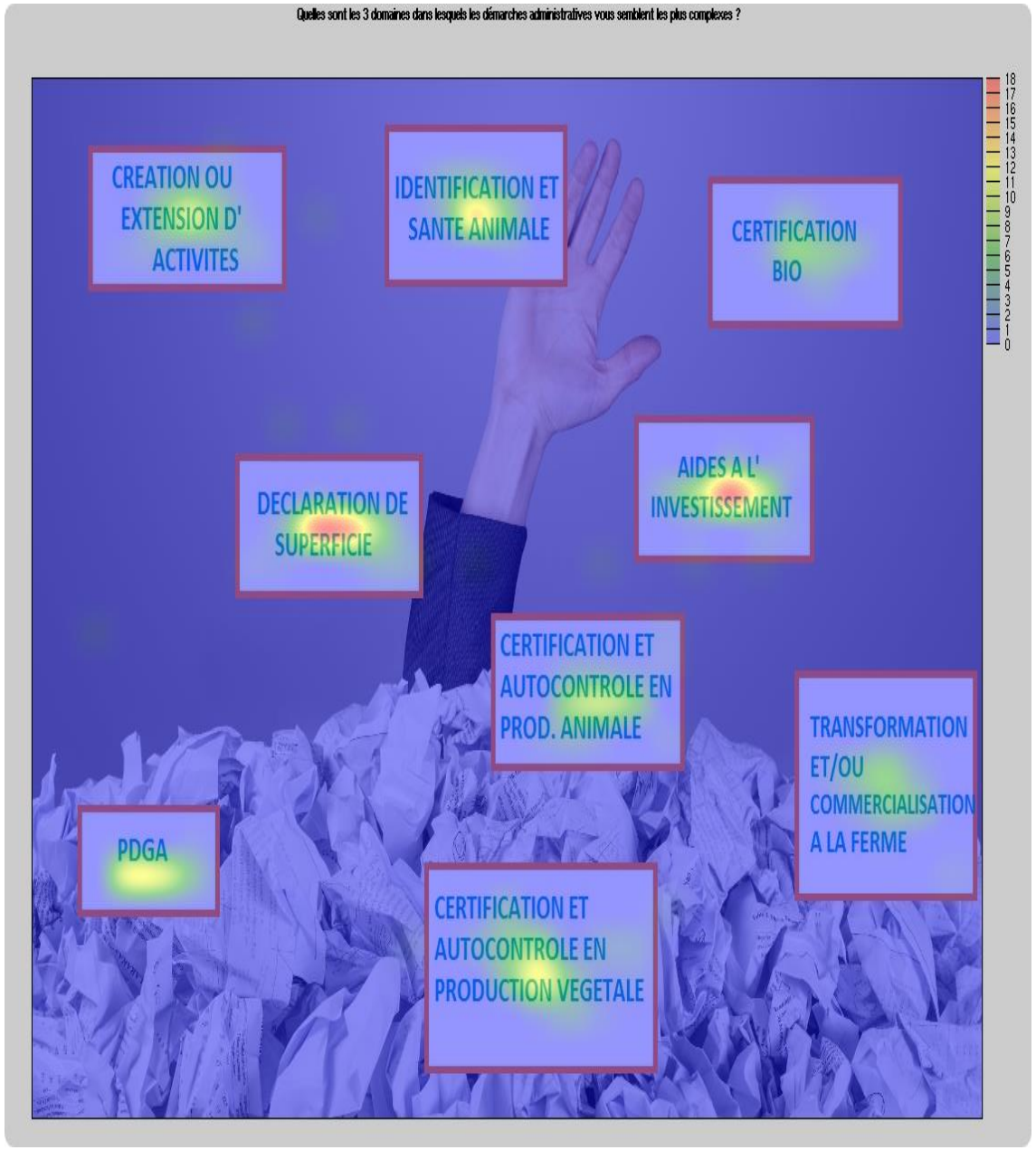
Quelles sont les 3 domaines dans lesquels les démarches administratives vous semblent les plus complexes ?
CREATION OU EXTENSION D' ACTIVITES
IDENTIFICATION ET SANTE ANIMALE
CERTIFICATION BIO
DECLARATION DE SUPERFICIE
AIDES A L' INVESTISSEMENT
CERTIFICATION ET AUTOCONTROLE EN PROD. ANIMALE
TRANSFORMATION ET/OU COMMERCIALISATION A LA FERME
PDGA
CERTIFICATION ET AUTOCONTROLE EN PRODUCTION VEGETALE

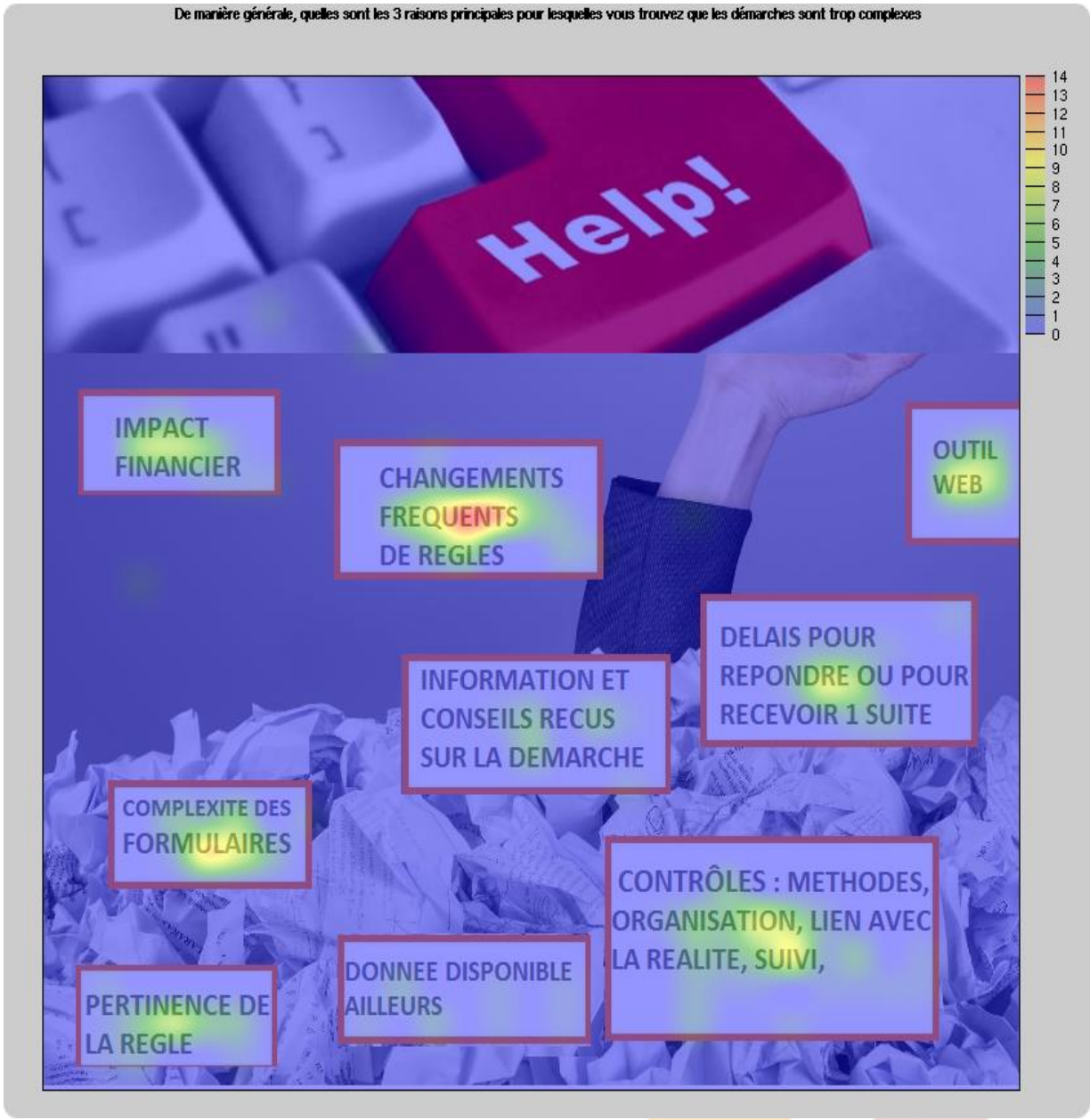
De manière générale, quelles sont les 3 raisons principales pour lesquelles vous trouvez que les démarches sont trop complexes
Help!
IMPACT FINANCIER
CHANGEMENTS FREQUENTS DE REGLES
OUTIL WEB
DELAIS POUR REPONDRE OU POUR RECEVOIR 1 SUITE
INFORMATION ET CONSEILS RECUS SUR LA DEMARCHE
COMPLEXITE DES FORMULAIRES
CONTRÔLES : METHODES, ORGANISATION, LIEN AVEC LA REALITE, SUIVI,
DONNEE DISPONIBLE AILLEURS
PERTINENCE DE LA REGLE

5. Gaspillage alimentaire

Programme wallon de lutte contre le gaspillage alimentaire 2015 – 2025

Coordonné par le Ministre de l'Environnement

Implémentation transversale par le Gouvernement wallon

Agriculture
Environnement
et Action sociale

Objectif: réduction de **30% d'ici 2025** – actions de la « fourche à la fourchette »

Mission Socopro

- Sensibilisation des agriculteurs à la problématique du gaspillage
- État des lieux des excédents et surplus agricoles par secteur
- Evaluation et quantification des excédents agricoles

Questionnaire – Agriculteurs

Si excédents – définir les attentes des producteurs et leur intérêt pour:

- Don à l'aide alimentaire
- Valorisation secondaire des excédents – transformation / épicerie sociale

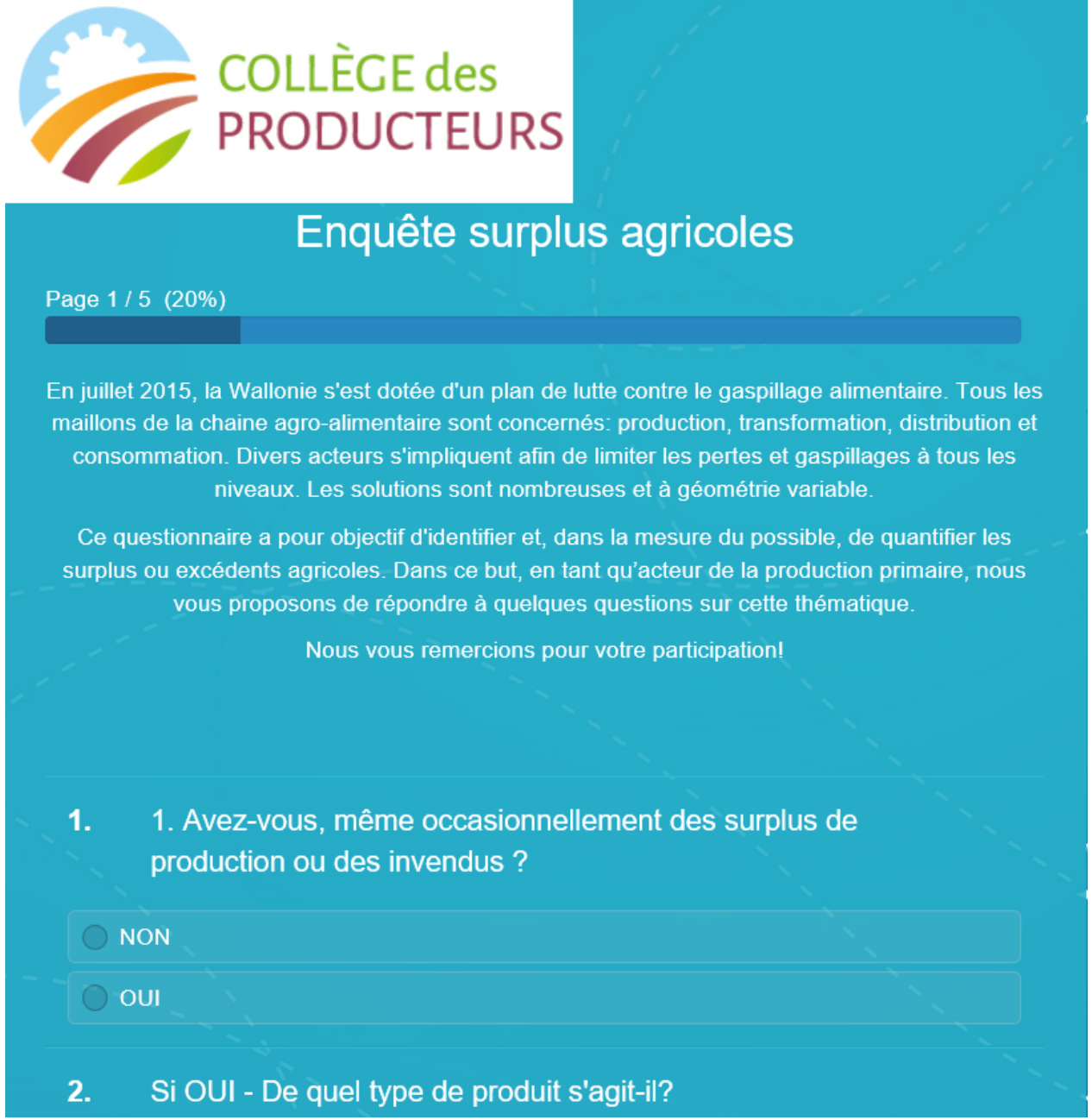

Enquête réalisée par la SoCoPro avec le soutien du Ministre de l'Environnement dans le cadre du ***Programme wallon de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires 2015 - 2025***

Avez-vous des surplus de production ou des invendus?

- o Régulièrement
- o Occasionnellement

Si vous êtes concerné, nous souhaiterions apporter des solutions afin d'éviter le gaspillage alimentaire :

- o Etes-vous intéressé par le don à l'aide alimentaire ?
- o Etes-vous intéressé de redonner de la valeur à vos excédents par la transformation ou la commercialisation ?
- o **Seriez-vous prêt à participer à une enquête afin de déterminer et quantifier les surplus agricoles ?**

Votre contact

Nom :

Adresse mail :

Produits concernés:

- o Fruits et légumes
- o Produits laitiers
- o Viande
- o Pain
- o Produits secs
- o Poisson
- o Autres – précisez :

7. Ordre du jour provisoire de la 5ème AS

(5 ème AS est prévue SEPT OCT 2016)

- Désignation d'un président
- Approbation ODJ + états des travaux du CDP
- Approbation PV de l'AS du 06 JUIN 2016
- Orateur et thématique du jour ?
- ODJ de la 6ème AS
- Divers

8.Divers

- Autres points de discussion?

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Et conclusions

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Marc SCHAUS
Chargé de mission SOCOPRO
Secteur horticole comestible et pommes de terre pour le marché du frais

Tél général: 081 240 430 Tél direct: 081 240 443
Gsm: 0477 590 712

marc.schaus@collegedesproducteurs.be

www.collegedesproducteurs.be